

SITG

ATELIER "TIERS GARANT"

14 SEPTEMBRE 2020

SIG – Le Lignon



C:RONOS

Liste des participants

Balanche	Robert	SWISSTOPO
Chessel	Philippe	Ville de Genève
Combe-Dutheil	Patricia	FTI
Costis-Droz	Irène	DT
Eudes	Jean-René	DI - OCSIN
Huberson	Claire	CHRONOS (Animatrice)
Josselin	Frederic	DT-OU
Lucas	Jean-François	CHRONOS (Animateur)
Mariani	Fabio	SIG
Martin	Hugues	SIG
Montier	Patrick	DT-DIT
Moutou	Bruno	IMAD
Niggeler	Laurent	DT-DIT
Oehrli	Pascal	DT-DIT
Pillonel	Alexandre	GVA
Schneeberger	Yvan	FONDATION-PARKINGS
Thomas	Jérôme	TPG
Valty	Pierre	POLE GENEVOIS FRANCAIS
Wuthrich	Cédric	Ville de Genève

Deux objectifs

1. Définir collectivement un positionnement du SITG comme “tiers garant de l’information du territoire genevois”, donc élaborer collectivement une définition de cette notion.
2. Définir des actions concrètes pour atteindre le positionnement souhaité.

Programme de la journée

9h - 9h30	Programme de la journée et synthèse des entretiens
9h30 - 10h40	Le positionnement du SITG comme “tiers garant” <ol style="list-style-type: none">1. Présentation des objectifs et des phases de l'exercice2. Echange collectif
<i>10h40 - 10h55 : Pause</i>	
10h55 - 12h15	<ol style="list-style-type: none">3. Structuration du positionnement du SITG comme tiers garant4. Convergence vers un premier positionnement
<i>12h15 - 14h15 : Déjeuner</i>	
14h15 - 15h50	Les actions pour être garant <ol style="list-style-type: none">1. Présentation des objectifs et des phases de l'exercice2. Liste des actions3. Hiérarchisation des actions et choix de deux actions4. Travail sur l'action 1
<i>15h50 - 16h : Pause</i>	
16h - 16h30	<ol style="list-style-type: none">5. Travail sur l'action 2

Le positionnement du SITG comme tiers garant

9h30 - 12h15

Échange collectif

Objectifs :

- Ouvrir un espace de discussion autour de sujets relatifs au positionnement (actuel, perçu et souhaité) du SITG.
- Amorcer la production d'idées et d'actions.

Méthode :

- Les participants sont répartis en cercle.
- Des grandes pages sont scotchées au mur, à différents endroits, pour que les participants puissent écrire dessus (*cela n'a pas été utilisé durant l'atelier*).
- Chaque participant dispose de cartons de couleurs pour signifier :
 - Le fait qu'il approuve l'idée, l'argument, le point de vue, la proposition de l'orateur (carton bleu)
 - Le fait qu'il souhaite réagir ou proposer une idée (carton jaune)
 - Le fait qu'il ne partage pas l'idée, l'argument, le point de vue, la proposition de l'orateur (carton rouge)
- Les animateurs répartissent la parole, demandent des précisions si nécessaire et prennent également des notes sur les grandes feuilles scotchées au mur

Échange collectif

Question 1

**Quelle plus-value apporte le terme de
“tiers garant” sans la responsabilité
juridique ?**

Synthèse des échanges

Question 1

Abandon de la notion de “tiers garant” au profit de “garant”

- Volonté de la majorité des participants d'abandonner la notion de “tiers garant” au profit de celle de “garant”, du fait de la possible responsabilité juridique induite ou relative à la première notion.
- Le SITG ne peut être garant, ni de tous les types de données, ni de la même manière sur certains types de données pour lesquels il peut l'être : un classement par “familles” de données semble intéressant pour structurer ce sur quoi le SITG peut être garant, ou non.
- La question du garant pose celle de la gouvernance.

Introduction de la notion de “label”

- Le travail de qualification des données pourra faire émerger des “labels”, ce qui semble également favoriser le détachement à l'aspect juridique.
- Il y a sans doute différents niveaux de garantie à imaginer, selon différents labels.

Synthèse des échanges

Question 1

Réflexion sur le cadre légal / partenarial

- Le cadre légal n'est pas un frein, il s'adapte. Actuellement, la charte SITG, les CGU ou encore la loi sur l'administration en ligne indiquent l'absence de responsabilité juridique sur les données mises à disposition ; il serait pourtant possible de créer une responsabilité en fonction de ce que le SITG voudra faire.
- Aujourd'hui obtenir la foi publique sur des informations est un processus compliqué et bien structuré par une base égale explicite, à l'exemple du CadRDPPF (cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière).
- La charte du SITG devra sans doute évoluer au regard des avancées. Les partenaires devront s'engager à respecter les nouvelles conditions (les labels notamment).

Facilitation des usages

- Préciser à l'utilisateur la qualité probable de la donnée et les usages possibles/contre-indiqués représenterait une valeur ajoutée.
- Dans une optique de facilitation des usages, la proposition de valeur du SITG doit offrir une certaine garantie de qualité des données.
- Le SITG peut-il s'engager, en cas de repérage d'un défaut de qualité de la donnée, à la mettre à jour dans un délai imparti ? (à l'instar des bugs sur les sites internet). Il s'agit de penser à long terme une boucle de rétroaction en fonction des *feedbacks* des usagers.
- Le SITG doit-il définir une sensibilité des données et un niveau de qualité requis afférent (en fonction des usages possibles) ?

Échange collectif

Question 2

Comment devenir facilitateur des usages des données / de l'usage de l'information du territoire ?

Synthèse des échanges

Question 2

- Ambition de se tourner vers des usages externes. Pour cela, le SITG pourrait réunir un groupe de producteurs de données et des usagers afin d'échanger sur les besoins et les potentielles mises à disposition d'une donnée de qualité en fonction des usages avérés ou souhaités.
- Volonté pour le SITG de proposer autre chose que les GAFAM par exemple, en offrant des alternatives sur des points spécifiques (comme des données avec plus de précisions pour des usages spécifiques et une certaine "officialité").
- Pour cela, le SITG doit mener une démarche quasi promotionnelle, en :
 - participant à des événements externes (par exemple des hackathons) pour présenter le SITG, voire initier ces événements.
 - menant des démarches aux niveaux scolaire et académique pour présenter et expliquer les usages possibles.
 - faisant de la pédagogie pour marquer l'importance des données du SITG pour le territoire à un niveau éthique.

Positionnement du SITG

Objectifs :

- Elaborer collectivement un positionnement du SITG, comprenant une définition de son rôle de “garant”.
- Cette définition étant ici considérée comme une première version, nécessitant peut-être des ajustements dans la formulation, voire certaines modifications par la suite.

Méthode :

Phase 1 - Structuration (en groupe) :

- Les participants sont répartis en 3 groupes.
- Chaque groupe produit une “fiche positionnement” avec ses qualités : clair, cohérent, crédible, durable, authentique. Il doit également formuler en une phrase le positionnement du SITG.

Phase 2 - Convergence (en plénière) :

- Chaque groupe partage son positionnement et sa définition
- Le collectif discute pour converger vers une même définition

Positionnement du SITG : groupe 1

Formulation du positionnement en une phrase	En tant que garant, le SITG fournit une plateforme de diffusion de données et d'informations du territoire du Grand Genève . Il établit les niveaux d'engagement et leur respect par chaque fournisseur de données et d'informations qu'il diffuse.
Commentaires	<ul style="list-style-type: none">- Les engagements des fournisseurs sont proportionnels aux exigences légales et aux usages.- Les niveaux d'engagements pour chaque donnée/information demeurent à définir avec les fournisseurs (qualité données, processus de transformation des données pour les convertir en informations, leur fréquence de mise à jour, etc.).- Le SITG est donc "garant" (et pas tiers-garant qui contient une dimension juridique qui ne paraît pas compatible avec la forme actuelle du SITG).- Le SITG doit garantir une transparence sur les données, leurs sources, leurs niveaux de fiabilité/qualité.- Le SITG devrait collecter les retours des utilisateurs et en tenir compte dans son travail de garant (adéquation besoins utilisateurs – positionnement du SITG). - Idées importantes : garant et non plus tiers garant, engagements proportionnels aux niveaux d'usages, transparence des processus de production des données, fréquence de mise à jour...

Positionnement du SITG : groupe 2

Formulation du positionnement en une phrase	Le SITG se porte garant de la mise à disposition d'informations et connaissances géographiques labellisées, garantissant leur qualité, leur fiabilité et leur amélioration continue
Commentaires	<ul style="list-style-type: none">- Idées importantes : Garant et non plus tiers garant, mise à disposition de l'information, transparence, feedbacks utilisateurs, labels, amélioration continue des données

Positionnement du SITG : groupe 3

<p>Formulation en une phrase</p>	<p>En tant que garant, le SITG caractérise, certifie la qualification et fédère la diffusion des données territoriales à l'échelle du Grand Genève pour en faciliter les usages.</p>
<p>Qualités du positionnement</p>	<p>Eléments du message</p>
<p>Clair</p>	<p>Garantir une qualité. Question de légitimité à le faire. Réflexe / référent pour les usagers (pas que les professionnels ; mais « semi-pro ») -> perçu pour les données territoriales Se concentrer sur la donnée et sa fédération pour permettre des services. Fédérer la donnée liée au territoire Types de données</p>
<p>Cohérent</p>	<p>Qualification / caractérisation des données pour contextualiser les usages. De la qualification aux usages (ne pas provoquer la disruption du partenaire : chaque partenaire se pose la question de mettre à dispo). Faciliter l'exploitation de données par des formats, etc.</p>
<p>Crédible</p>	<p>La fédération des acteurs publics et leurs données. Quittance publique de données tiers voire privées Diffuseur unique de la donnée des partenaires ? Faisabilité ? Donnée d'exploitation vs. donnée certifiée □ question de l'articulation Référent de diffusion de données / Fédérer les sources potentielles</p>
<p>Durable</p>	<p>Durabilité liée à la nature publique des partenaires. Accompagner les évaluations (des données, des usages, etc.)</p>
<p>Authentique</p>	<p>Humilité et ambition. Valeur publique. Certification. Évaluation. Adaptation. Vérification par le SITG.</p>

La formulation commune du positionnement du SITG (définie lors de l'atelier)

- Cette définition a fait consensus au sein du groupe présent le jour de l'atelier.
- Elle est pas définitive, et pourra faire l'objet d'ajustements directement après l'atelier ou évoluer de manière plus poussée avec le temps

Le SITG se porte garant de la nature des informations qu'il diffuse, caractérise et certifie à l'échelle du Grand Genève pour en faciliter les usages dans une perspective d'amélioration continue.

Variantes possibles de la formulation commune du positionnement du SITG

1. Le SITG est garant de la nature des informations qu'il caractérise, certifie et diffuse à l'échelle du Grand Genève, pour en faciliter les usages dans une perspective d'amélioration continue.
2. Le SITG est garant de la caractérisation et de la certification des informations qu'il diffuse à l'échelle du Grand Genève, pour en faciliter les usages dans une perspective d'amélioration continue.

Autres notions évoquées (qui mériteraient peut-être un questionnement) :

- « le SITG **fédère** la diffusion... »
- « les données, les informations et la **connaissance géographique** »

Les actions pour être garant

14h15 – 16h30

Les actions pour être garant

Objectifs :

- Définir des actions pour atteindre le positionnement souhaité.
- Hiérarchiser des actions pour en sélectionner 2.
- Définir, pour chaque action :
 - Les besoins
 - Les freins
 - Les leviers
 - Un groupe de travail
 - Des actions à discuter et/ou réaliser par le groupe de travail

Méthode : En plénière

Prochaine action du SITG : Définir des “familles de données”

Action / objectif	Définir des “familles de données” <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Action en lien avec l'action de la feuille de route “A1 : Définir les données, propriétés, statuts et dimensions pour lesquels le SITG peut affirmer le rôle de tiers garant et préciser en conséquence la définition de tiers garant”</i> 	
Besoins	C'est un préalable pour pouvoir se porter garant sur certains données	
Freins	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs définitions / acceptions / compréhensions de ce que peut-être une “famille de données” au sein des partenaires du SITG 	
Leviers / idées d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Définir la notion de “famille de données” ; une longue discussion a eu lieu durant l'atelier autour de cette notion, et un premier consensus a émergé à la fin de celle-ci. - Mettre en place un processus de <i>feedback</i> pour favoriser l'amélioration continue 	
Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Robert Balanche - Philippe Chessel - Patricia Combe-Dutheil - Fabio Mariani - Bruno Moutou - Youri Robert (a manifesté son intérêt après l'atelier) 	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent Niggeler - Pascal Oehrli (référent du groupe) - Alexandre Pillonel - Yvan Schneeberger - Pierre Valty
Actions à discuter et/ou réaliser par le groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Planification d'une session de travail (2h) avec ce groupe (avant le 23 octobre) - Organisation de cette session de travail : apport de matériaux (par de la veille, par les partenaires, etc.), définition des objectifs. - Veille : regarder des classifications à l'international pour voir ce qui se fait (Fabio a rapidement commencé ce travail) - Demander aux fournisseurs de données les “dimensions” sur lesquelles le SITG peut être garant : “Que souhaite-t-on garantir ?” - Demander l'avis / les besoins des utilisateurs - Actualiser le catalogage des données du SITG, et identifier et documenter la dépendance des jeux de données. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Proposition de Chronos suite à l'atelier</i> : produire un court lexique des termes du SITG pour favoriser la compréhension commune (ex. “caractériser” la donnée, “certifier” la donnée, “famille” de données, métadonnées, etc.). 	

Prochaine action du SITG : “Aller vers les usagers actuels ou possibles du SITG” (1/2)

Action / objectif	<p>Aller vers les “usagers” actuels ou possibles du SITG Deux objectifs à court terme : (1) tester des choses, (2) signifier qu’il se passe des choses</p> <p>➤ <i>Action en lien avec l’axe B de la feuille de route “S’engager comme facilitateur de l’usage de l’information du territoire au service d’une gouvernance territoriale concertée”.</i></p>
Besoins	<ul style="list-style-type: none">- Donner de l’information au-delà des cercles d’acteurs propres au SITG (à “l’extérieur”)- Enrichir les modèles, les pratiques, etc. du SITG à partir des pratiques d’autres acteurs.- Occuper “le terrain” pour que le SITG soit utile à un plus grand nombre d’acteurs.
Freins	<ul style="list-style-type: none">- Jusqu’à peu, le collectif du SITG ne sait pas comment aller vers un autre public que le SITG lui-même et ses interlocuteurs “proches” (“géocentrés”).- La présentation du SITG lors d’événements “extérieurs” a peu de retombées.- Ce travail est aujourd’hui fait au cas par cas et selon une logique volontariste. Il y a donc une question de gouvernance du SITG : quelle est l’implication des partenaires pour faire ce travail d’animation sur le terrain et quelle est celle du centre de compétences du SITG ?
Leviers / idées d’actions	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les actions que le SITG fait déjà auprès des acteurs professionnels locaux et événements locaux (open geneva, hackathons, etc.), en revoyant peut-être ce qui est présenté ou son implication.- S’inspirer des bonnes pratiques d’autres acteurs (ex. l’IGN a organisé une “journée des utilisateurs” durant laquelle il a réuni ses utilisateurs pour mieux connaître leurs besoins. Robert Balanche y était et témoigne que cela était très bien).- Ouvrir un cercle d’échange 3 à 4 fois par an avec des acteurs typiques de la région pour avoir un échange sur ce que le SITG propose et ce qu’il veut faire, et bénéficier de leurs retours d’expériences (ex. du “change board de la mensuration” avec Swisstopo). Il est possible d’imaginer des “panels” d’acteurs à mobiliser selon les sujets.- Le SITG a une expérience préalable avec sa “commission des usagers” (ex-CFU) ; qu’il semble nécessaire de réinventer.- Tisser des liens entre différentes démarches (ex. du rapprochement à faire avec la démarche Smart Geneva assurée par Patrick Montier).- Présentation en visio du Forum SITG qui a bien marché récemment, et qui a permis de toucher beaucoup de monde.

Prochaine action du SITG : "Aller vers les usagers actuels ou possibles du SITG" (2/2)

Groupe de travail

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Jean-René Eudes- Frédéric Josselin (réfèrent du groupe) | <ul style="list-style-type: none">- Patrick Montier- Laurent Niggeler |
|--|--|

Actions à discuter et/ou réaliser par le groupe de travail

- Planification d'une session de travail (2h) avec ce groupe (avant le 23 octobre).
- Organisation de cette session de travail : apport de matériaux, définition des objectifs.
- Identification de bonnes pratiques : demander un retour plus précis à Robert Balanche de la journée de l'IGN, compléter le benchmark, etc.
- Cartographier les acteurs économiques du territoire pour mieux cibler ceux à aller voir en priorité.
- Faire un sondage sur le site du SITG pour mieux saisir et comprendre les usages, besoins ou encore le degré de satisfaction de l'ensemble des utilisateurs.
- *Proposition de Yuri Robert suite à l'atelier* : il faut définir des indicateurs d'avancement, pour mesurer les actions qui vont être faites, et comparer l'état actuel et l'état futur.

MERCI !



C:RONOS